



Lycée Vauban
Rue de Kerichen
BP 40224
29804 BREST cedex 9
☎ 02.98.80.88.00
📠 02.98.80.88.07
mèl : Ce.0290012f@ac-rennes.fr
site : www.lycee-vauban.ac-

INSCRIPTION

Élève venant de collège public
Inscription sur TSI Educonnect dès le 30 juin
Et ce dossier à compléter, à déposer pour le 5 juillet

Élève venant de collège privé
ce dossier à compléter et à déposer pour le 5 juillet

RENTREE ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

NOM

INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE

Prénom

Classe

A remplir avec le plus GRAND soin

NOM de l'élève

Prénom

Sexe

 F M

Né(e) le

Département

Ville de naissance

Pays

nationalité

Choix des enseignements

Rentrée septembre 2021

➤ Choix de la langue vivante B : Espagnol

Allemand

Autre langue par le CNED : Précisez

(démarche à effectuer par la famille **AVANT la rentrée**)

➤ 1 enseignement optionnel technologique au choix* (facultatif) cocher **UNE** des cases ci-dessous

CIT (Création et innovation technologiques)

SI (Sciences de l'ingénieur)

SL (Sciences et laboratoire)

Bio Tech

Culture / Création Design (uniquement si affecté via la procédure Affelnet)

➤ facultatif* section euro (physique en anglais)

théâtre

* L'élève qui s'inscrit doit suivre cet enseignement **toute** l'année scolaire

L'élève bénéficie d'un aménagement particulier : nous fournir photocopie des documents svp

PAI (Plan d'Aménagement Individualisé)

PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)

PPS (Projet Personnel de Scolarisation)

Matériel adapté : Précisez :

AVS/AESH mutualisé Nombre d'heures souhaitées :

AVS/AESH individuel Nombre d'heures affectées :

Régime souhaité de l'élève : externe demi-pensionnaire interne*

* Si votre enfant est accepté à l'internat, vous recevrez un dossier d'internat, vous le renverrez renseigné et complet, sous 48h00
⇒ Lycée Vauban - Internat vie scolaire - rue de Kerichen - BP 40224 - 29804 Brest cedex 9

Année scolaire dernière 2020-2021

Nom de l'établissement fréquenté l'année dernière :

Code postal : Ville :

Classe : Options :

CADRE A COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT et très lisiblement svp

☞ La note ministérielle du 13 octobre 1999, demande de recueillir systématiquement, à chaque rentrée les coordonnées des deux parents de tous les élèves.

Représentants légaux

<u>Responsable légal</u> (qui paie les frais scolaires)	<u>Responsable légal</u>
Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur légal <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> préciser : NOM et Prénom :	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur légal <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> préciser : NOM et Prénom :
<u>Lien juridique entre les 2 responsables</u> <input type="checkbox"/> mariés <input type="checkbox"/> pacés <input type="checkbox"/> divorcés <input type="checkbox"/> séparés	
Précisez où l'enfant vit <u>habituellement</u>	
<input type="checkbox"/> domicile commun <input type="checkbox"/> chez son père <input type="checkbox"/> chez sa mère <input type="checkbox"/> garde alternée <input type="checkbox"/> chez un tuteur	
Adresse : CP : Ville : Téléphone domicile : Téléphone professionnel : Portable : Adresse mail <u>indispensable</u> pour communication Pronote Mail : (code au verso) Profession :	Adresse : CP : Ville : Téléphone domicile : Téléphone professionnel : Portable : Adresse mail <u>indispensable</u> pour communication Pronote Mail : (code au verso) Profession :
<u>Très important</u> les communications aux familles se faisant essentiellement par voie électronique, il est INDISPENSABLE de fournir une adresse mail valide	

↓ ↙ Communication régulière avec **l'élève**, merci de faire attention à la lisibilité ↘ ↓

L'élève n° portable : mail
(renseignements obligatoires pour inscription aux examens)

Scolarité antérieure de l'élève

Année scolaire	Classe	Section	Nom des établissements fréquentés	Diplômes obtenus (DNB)
2020-2021				
2019-2020				
2018-2019				

Les enfants de la famille

Nombre total d'enfants : dont à charge :

NOM et Prénom des frères et sœurs	Année de naissance	Etablissement scolaire fréquenté <u>ou</u> profession
.....
.....
.....
.....
.....

Engagement du représentant légal et de l'élève

Je donne l'autorisation au lycée Vauban de présenter mon image dans le respect de mes droits et de ma personne pour toute diffusion et sur tous les supports jugés utiles par le lycée Vauban.

Conformément à la loi, le libre accès aux données qui me concerne est garanti. Je peux à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si je le juge utile.

Oui non (exprimer le refus par courrier joint)

Toute inscription au lycée Vauban vaut acceptation aux dispositions du règlement intérieur (consultable sur le site Web du lycée).

Je soussigné (e) père, mère, tuteur légal de l'élève certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à le..... **signatures obligatoires**
du père et/ou de la mère ou du tuteur

Je soussigné (e) élève demandant une inscription en classe accepte le règlement intérieur et m'engage à le respecter ainsi que la charte informatique.

Fait à le **signature obligatoire de l'élève**

Pièces à fournir

dossier administratif	
<input type="checkbox"/>	Ce dossier dûment complété (y compris l'intérieur)
<input type="checkbox"/>	1 photographie d'identité <u>récente</u> (obligatoire pour l'inscription) (NOM + prénom + future classe de l'élève au dos de la photo)
<input type="checkbox"/>	Fiche infirmerie (renseignements médicaux)
<input type="checkbox"/>	Un chèque de 6€ pour la Maison des lycéens (adhésion volontaire) (NOM + prénom + future classe de l'élève au dos du chèque)
<input type="checkbox"/>	<u>Uniquement les candidats à l'internat</u> <ul style="list-style-type: none">- La fiche de demande d'internat complétée- Une grande enveloppe 32 x 23 timbrée (2 timbres rouges) <u>avec</u> l'adresse de l'élève (pour expédition du dossier internat)
<input type="checkbox"/>	Pour le service de restauration : lire attentivement pièces jointes <ul style="list-style-type: none">- le bulletin d'inscription (<u>si</u> élève interne ou demi-pensionnaire)- une demande d'autorisation de prélèvement automatique (mandat SEPA) et un RIB (<u>si</u> prélèvement automatique choisi)- un chèque de 83,75 euros à l'ordre de l'agent comptable (pour 25 repas à 3,35 €)<ul style="list-style-type: none">↳ uniquement si élève demi-pensionnaire↳ pas de chèque pour les élèves internes, factures trimestrielles <p>☞ NOM + Prénom + future classe de l'élève au dos du chèque ou au dos du RIB</p>

LISTE DES PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Agriculteurs exploitants

- 11 agriculteurs sur petite exploitation
- 12 agriculteurs sur moyenne exploitation
- 13 agriculteurs sur grande exploitation

Artisans, commerçants et chef d'entreprise

- 21 artisans
- 22 commerçants et assimilés
- 23 chefs d'entreprise de 10 salariés et plus

Cadres et professions intellectuelles supérieures

- 31 professions libérales
- 33 cadres de la fonction publique
- 34 professeurs, professions scientifiques
- 35 professions de l'information, des arts et des spectacles
- 37 cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
- 38 ingénieurs et cadres techniques d'entreprise

Professions intermédiaires

- 42 professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
- 43 professions intermédiaires de la santé et du travail social
- 44 clergé, religieux
- 45 professions intermédiaires administratives de la fonction publique
- 48 contremaîtres, agents de maîtrise

employés

- 52 employé civils et agents de service de la fonction publique
- 53 policiers et militaires
- 54 employés administratifs d'entreprise
- 55 employés de commerce
- 56 personnels des services directs aux particuliers

Ouvriers

- 62 ouvriers qualifiés de type industriel
- 63 ouvriers qualifiés de type artisanal
- 64 chauffeurs
- 65 ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
- 67 ouvriers non qualifiés de type industriel
- 68 ouvriers non qualifiés de type artisanal
- 69 ouvriers agricoles

Retraités

- 71 anciens agriculteurs exploitants
- 72 anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- 74 anciens cadres
- 75 anciennes professions intermédiaires
- 77 anciens employés
- 78 anciens ouvriers

Autres personnes sans activité professionnelle

- 81 chômeurs n'ayant jamais travaillé
- 83 militaires du contingent
- 84 élèves étudiants
- 85 personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans
- 86 personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus
- 99 non renseignée (inconnue ou sans objet)



Opération « prêt de tablette numérique pour chaque élève de seconde du lycée Vauban »

Dans le cadre d'une opération financée par la région Bretagne, les élèves de seconde du lycée général et technologique de Vauban bénéficient d'une tablette iPad à la rentrée 2021 prêtée gratuitement. Il leur sera également fourni une coque antichoc et un chargeur iPad.

La tablette qui comportera manuels scolaires, ressources pédagogiques et applications diverses ne sera utilisée que dans le cadre d'un usage strictement pédagogique et éducatif. Seule l'équipe numérique du lycée a la main sur le contenu des tablettes dont la configuration spécifique ne peut être modifiée par les élèves.

Une convention de prêt, précisant les modalités du prêt sera distribuée à la rentrée.

Le prêt sera assuré par la coopérative du lycée Vauban.

La coopérative du lycée Vauban est une association à but non lucratif (loi 1901) qui agit dans le respect des principes qui fondent l'enseignement public. Ses missions sont diverses et variées :

- Location des manuels scolaires.
- Achats groupés (calculatrices, équipement ...) revendus à prix coûtant aux élèves avec une réduction par rapport au prix public.
- Accompagnement de projets initiés par les élèves et leurs enseignants, la participation financière à l'UNSS et aux sorties cinéma,
- Achat de papiers pour les élèves en STD2A.

Pour pouvoir bénéficier du prêt des manuels scolaires inclus dans les tablettes, les familles doivent s'acquitter de la cotisation de 10 € ainsi que d'un chèque de caution de 200 € euros pour le prêt de la tablette.

Outre la participation financière, les parents et élèves qui le souhaitent peuvent participer activement à la vie de l'association en y consacrant un peu de temps.

Si vous ne disposez pas de chéquier, il est possible de payer les 10 € de cotisation en espèces disposés dans une enveloppe en notant le nom, le prénom et la classe de l'élève concerné sur l'enveloppe. En ce qui concerne la caution, il est impératif d'envoyer un mail à l'association coopvauban@gmail.com

Pour toutes questions, ou en cas de difficultés de paiement, vous pouvez contacter l'association par mail : coopvauban@gmail.com

Une proposition d'achat groupé de calculatrices vous sera proposée à la rentrée, il n'est pas utile de vous équiper pour l'instant.

Document à joindre impérativement avec les chèques lors de l'inscription

- Je cotise à l'association de la coopérative de Vauban et ainsi je bénéficie de la location des manuels scolaires. Je joins au talon **deux** chèques :
- **1 chèque de cotisation de 10 € à l'ordre de « coop Vauban »** (encaissé)
(inscrire au dos du chèque **Nom Prénom Classe de l'élève**)
 - **1 chèque de caution de 200 € (prêt tablette) à l'ordre de « coop Vauban »** qui n'est pas encaissé
(inscrire au dos du chèque **Nom Prénom Classe de l'élève**)
- Je refuse de cotiser à l'association de la coopérative de Vauban ; je m'engage à acheter les manuels scolaires en librairie et à me procurer les ressources pédagogiques.

NOM de l'élève classe rentrée 2021

Prénom de l'élève

Chèques établis par : M Mme.....

Chèque n° : Banque :

Téléphone du responsable de l'élève :

Adresse mail du responsable

- Je souhaite aider l'association de la coopérative du lycée Vauban, pour me joindre :

Adresse mail@.....

Date :

signature du responsable légal



**INFORMATION AUX PARENTS
DE LA MAISON DES LYCÉENS,
L'ASSOCIATION DES ÉLÈVES.**

La **Maison des lycéens** (MDL) est une **association** de loi 1901 organisée, animée et gérée par une équipe d'élèves volontaires.

**LA MDL SOUTIENT ET FAVORISE LA VIE CULTURELLE DU LYCEE PAR L'EMERGENCE DE PROJETS, LA
CREATION, L'EXPRESSION DES LYCEENS, ET TOUTE FORME DE PRATIQUES ARTISTIQUES,
CULTURELLES ET CITOYENNES.**

Les élèves, externes et internes, sont concernés par cette association parce que la MDL gère le fonctionnement de la **cafétéria**, l'achat et l'entretien des **jeux** (billard, baby-foot, fléchette ...), **les sorties**, l'organisation de la **fête de Noël des internes**, l'organisation des **photos de classes**, etc. Par ailleurs, la MDL participe au financement des **voyages scolaires** ; et elle est le **support financier** des actions menées (vente de produits, financement participatif ...).

Les élèves peuvent s'engager dans le bureau de la MDL et ainsi :

- découvrir le **fonctionnement** d'une **association**
- prendre des **initiatives** et des **décisions** au sein de son lycée
- gérer un **budget**
- exercer des **responsabilités**
- mettre en place des **projets** concrets et dynamiser le quotidien des lycéens.

Afin de perpétuer sa dynamique, nous demandons une **cotisation** d'un montant de **6 euros**.
Le chèque est à l'ordre de la « Maison des lycéens du Lycée Vauban »

Nous vous souhaitons une bonne rentrée 2021 au Lycée Vauban
Le bureau de la MDL.

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT :

maisondeslyceensvauban29@gmail.com

<http://www.lycee-vauban-brest.ac-rennes.fr/-mdl-.html>

LYCEE VAUBAN

MAISON DES LYCÉENS (MDL)

joindre ce bulletin à votre paiement svp

NOM :

Prénom :

Classe à la rentrée 2021 :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS à destination de
L'INFIRMERIE DE L'ETABLISSEMENT

Nom : Prénom :

Date de naissance : Classe :

Numéro de sécurité sociale :

Mutuelle :

Externe Interne Demi-pensionnaire

Etablissement année scolaire dernière :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.
Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins **deux** numéro de téléphone :

1 - n° de téléphone du domicile :

2 - n° portable **mère** : n° tél travail :

3 - n° portable **père** : n° tél travail :

4 - NOM et téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

5 - NOM **et** téléphone du médecin traitant :

Si votre enfant est :

- Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire,

- Susceptible de prendre un traitement d'urgence,

- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire, il va de son intérêt que ces informations soient renseignées

- Antécédents médicaux et chirurgicaux (dates) :

- Allergies éventuelles :

- Traitement en cours (nom des médicaments) :

- Hospitalisations :

- Votre enfant bénéficie d'un aménagement particulier de sa scolarité : **OUI** * NON

* Voir détail au verso PAI PAP PPS AVS/AESH matériel adapté

En fonction de ces renseignements, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire, si nécessaire, pour établir avec vous les conditions d'accueil et de scolarisation adaptées à l'état de santé de votre enfant.

L'infirmier(e) appliquera les traitements prescrits par le médecin de famille seulement si les médicaments sont accompagnés d'une photocopie de l'ordonnance. **Les internes doivent impérativement déposer leur traitement à l'infirmerie.**

IMPORTANT : Date du dernier rappel de vaccin DTCCOQ polio :

ROR date de la 1^{ère} injection : date de la 2^{ème} :

Ne pas joindre de photocopie

RAPPEL:

En cas d'accident bénin ou maladie, il est de la responsabilité des parents de venir chercher et d'accompagner leur enfant mineur vers une structure de soins de leur choix.

En cas d'accident grave ou urgence médicale, la décision de transport immédiat sera soumise à la responsabilité du centre 15.

Tout renseignement confidentiel complémentaire pourra être transmis sous pli cacheté à l'infirmerie de l'établissement

(contacts : site Vauban : 02 98 43 82 33 site Lanroze : 02 98 03 23 02)

Service médico-social : 02 98 80 88 24

L'élève bénéficie t-il d'un aménagement particulier de sa scolarité :

- PAI (Plan d'Aménagement Individualisé)
- PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)
- PPS (Projet Personnel de Scolarisation)
- AVS/AESH mutualisé
- AVS/AESH individuel nombre d'heures :
- Matériel adapté : Précisez :
-

Autre information que vous jugez nécessaire :

.....

.....

.....

.....

.....

Tout renseignement confidentiel complémentaire pourra être transmis sous pli cacheté à l'infirmerie de l'établissement

contact site Lanroze : 02 98 03 23 02
contact site Vauban : 02 98 43 82 33
Service médico-social : 02 98 80 88 24



DEMANDE D'INSCRIPTION à l'INTERNAT Année 2021-2022

Pour l'élève : Garçon Fille
NOM de l'élève :
Prénom de l'élève : Classe en septembre 2021
Date de naissance :

Si votre enfant est accepté à l'internat, vous recevrez début juillet un dossier que vous renverrez renseigné et complet, sous 48h00.

En cas d'impossibilité d'accueil, du fait d'un trop grand nombre de demandes, vous serez informé par téléphone ou par courrier début juillet.

En cas de désistement, nous vous remercions d'informer l'établissement le plus rapidement possible, soit par téléphone (02.98.80.88.25 ou 02.98.80.88.09), soit par courrier afin que la place libérée soit attribuée dans les meilleurs délais à quelqu'un qui se trouve sur liste d'attente.

RESPONSABLES DE L'ELEVE (toutes les rubriques doivent être renseignées)

<input type="checkbox"/> Mère	<input type="checkbox"/> Tutrice	<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Tuteur
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Adresse :		Adresse :	
Téléphone domicile :		Téléphone domicile :	
Téléphone portable :		Téléphone portable :	
Profession :		Profession :	
Adresse mail :		Adresse mail :	

☞ en cas de séparation des parents, l'élève vit-il ? chez sa mère chez son père garde alternée

Votre enfant est-il boursier ? Oui Non

Votre commune appartient-elle au secteur géographique de Brest Métropole Océane : Oui Non

Distance entre le domicile et le lycée : km Temps de trajet en car :

Situation particulière : Date :

Signature du responsable

Rentrée au service de restauration et d'hébergement

(Note de rentrée – document à conserver)

- **Sauf changement de situation, les élèves déjà inscrits au service de restauration voient leur inscription reconduite en 2021/2022 selon les mêmes modalités qu'en 2020/2021. Rendez-vous sur le formulaire à renvoyer pour tout changement de situation :**
https://www.lycee-vauban-brest.ac-rennes.fr/IMG/pdf/formulaire_de_changement_de_situation.pdf
Si aucun changement n'est intervenu, vous n'avez rien à renvoyer.
- **Pour les nouveaux élèves : renseigner et transmettre la fiche de première inscription.**
- Pour accéder au service de restauration : présenter la carte d'identification distribuée gratuitement le jour de la rentrée. Elle est valable toute la scolarité.

I – NOUVEAUX ÉLÈVES DEMI-PENSIONNAIRES

Principe : un porte-monnaie associé à la carte est débité de 3,35 € à chaque passage au self
(prix du repas jusqu'au 31/12/2021.)

Plusieurs modalités d'approvisionnement de la carte vous sont proposées :

- ↪ Aux bornes interactives du lycée : par carte bleue, par chèque à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Vauban ou en espèces (pièces et billets de 5, 10 ou 20 €)
- ↪ Par carte bancaire sur Internet **à partir du 1^{er} octobre 2021** : créer un compte à partir de la page :
<https://www.lycee-vauban-brest.ac-rennes.fr/-internat-.html>
- ↪ Par prélèvement automatique effectué chaque fin de mois si le solde de la carte est insuffisant (voir la fiche de première inscription pour la procédure)

II – NOUVEAUX ÉLÈVES INTERNES ou INTERNES EXTERNÉS

Principe : les frais d'internat sont forfaitaires et trimestriels

Tarifs du 1^{er} trimestre 2021 – 2022 calculés en fonction du nombre de jours d'ouverture :

- **Interne** (nuit + petit déjeuner + repas du midi et du soir) :
 - Second cycle 693.00 €
 - Étudiants CPGE 840.00 €
- **Interne externé** (petit déjeuner + repas du midi et du soir) :
 - Second cycle 561.00 €
 - Étudiants CPGE, BTS, DN MADE 680.00 €

Les étudiants des **classes de BTS et DN MADE** ne peuvent pas bénéficier de l'internat avec nuitée au lycée Vauban, mais peuvent bénéficier du régime interne externé et s'adresser au CROUS pour leur hébergement.

Plusieurs modalités de paiement vous sont proposées :

- ↪ **Par prélèvement automatique réservé aux lycéens non boursiers**
Compléter et retourner le mandat de prélèvement SEPA signé obligatoirement par le titulaire du R.I.B. fourni. Un échéancier des prélèvements vous sera adressé au cours du premier trimestre.
- ↪ **À réception de l'avis aux familles** : par chèque libellé à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Vauban, en espèces à l'intendance ou par paiement en ligne avec les codes d'accès communiqués par le lycée.

En cours d'année scolaire, prendre contact avec le service d'intendance (bureau 115) :

- ↪ Pour tout changement de coordonnées bancaires.
- ↪ Si votre enfant quitte l'établissement ou change de qualité en cours de trimestre.





FICHE DE PREMIÈRE INSCRIPTION

Service de restauration et d'hébergement

Année 2021-2022

L'ÉLÈVE	
Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Classe en septembre 2021 :

RESPONSABLE DE L'ÉLÈVE	
Nom :
Prénom :
Téléphone :
Adresse mél :

Qualité : cocher la case correspondante

- Externe
- Demi-pensionnaire
- Interne
- Interne – Externé

Mode de paiement : cocher l'option choisie

☞ Prélèvement automatique :

Oui et si demi pensionnaire :

Compléter le mandat de prélèvement SEPA (doc. joint à imprimer)

Le transmettre accompagné d'un RIB et d'un chèque de 83,75 € à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Vauban (pour les repas de septembre) et préciser au dos du chèque les nom, prénom et date de naissance de l'élève.

Le premier prélèvement aura lieu fin septembre 2021.

Non et si demi-pensionnaire :

Joindre impérativement un chèque de 83,75 € à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Vauban pour les repas de septembre et préciser au dos du chèque les nom, prénom et date de naissance de l'élève.

Oui et si interne ou interne externé :

Compléter le mandat de prélèvement SEPA (doc. joint à imprimer)

Le transmettre accompagné d'un RIB.

Le premier prélèvement aura lieu courant octobre 2021.

Non et si interne ou interne externé :

Paiement à réception de l'avis aux familles (voir la note de rentrée pour les différents modes de paiement.)

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez AGENT COMPTABLE LYCEE VAUBAN à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de AGENT COMPTABLE LYCEE VAUBAN.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 44 ESD 540866

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : AGENT COMPTABLE LYCEE VAUBAN

Adresse : RUE DE KERICHEN

BP 40224

Code postal : 29804

Ville : BREST CEDEX 09

Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

--	--	--	--	--	--	--

							()
--	--	--	--	--	--	--	---	--	--	---

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif Paiement ponctuel

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)**Rappel :**

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par AGENT COMPTABLE LYCEE VAUBAN. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec AGENT COMPTABLE LYCEE VAUBAN.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



RENTREE SCOLAIRE 2021

Lycée Général et Technologique

Jeudi 2 septembre 2021

Rentrée pour les CPGE

- **8h00** PT et PSI prise en charge par les professeurs référents bâtiment L
PTSI prise en charge en salle H62
- **9h00** PCSI prise en charge par le professeur référent Bâtiment A préau du lycée La Pérouse – Kerichen

Rentrée pour les classes de Seconde Générale et Technologique de BTS première année de DN MADE première année

- **8h30** BTS 1 : accueil par les professeurs principaux (au bâtiment L)
DN MADE 1 : accueil (au bâtiment M)
- **11h00** Secondes : accueil par les Professeurs Principaux (devant Hall Bâtiment W)
- **11h-12h** Formalités administratives (emploi du temps, vérifications diverses...) par le professeur principal
- **12h00** Déjeuner au self pour les internes et demi-pensionnaires
- **13h30-15h30** Accueil par le Proviseur, le Proviseur adjoint et le CPE des 5 classes de seconde - Durée : 20 min - Amphithéâtre
- **13h30-16h30** Visite de l'établissement - Présentation de l'équipe pédagogique – activités pour se connaître entre pairs ...
- **16h30** Fin de la journée d'accueil

Début des cours selon emploi du temps : à 10h le vendredi 3 septembre 2021 pour les élèves de 2^{nde}

Vendredi 3 septembre 2021

Rentrée pour les classes de première, de terminale, de BTS 2^{ème} année et des DN MADE 2^{ème} année et 3^{ème} année

- **8h15** Accueil par le Professeur Principal
Formalités administratives (emploi du temps, vérifications diverses...)

Début des cours à partir de 10h00 : selon l'emploi du temps pour tous

Remarque :

- Un affichage précisant le lieu d'accueil sera prévu pour le jour de la rentrée.
- L'emploi du temps sera susceptible de modification jusqu'au vendredi 17 septembre 2021.

Lundi 27 septembre 2021

Rentrée pour la classe MC Mécatronique

- **9h00** lieu précisé avant la rentrée